

## Charte de l'association Ta3alama wa 3alama - تعلم و علم

*Apprendre et transmettre, avec excellence et bienveillance. TW3 est plus qu'une association : c'est une communauté d'esprits engagés qui œuvrent pour un savoir accessible et impactant.*

L'association TW3 a pour objectif de former des intellectuels à travers des valeurs d'excellence et de fraternité, notamment via des programmes éducatifs. Cette charte a été établie afin d'assurer une activité harmonieuse, de confiance et conforme aux valeurs et à la raison d'être de l'association.

### PRÉAMBULE

La charte d'une association est un document définissant ses valeurs, ses principes directeurs, ainsi que ses objectifs. Elle permet d'encadrer les actions et de garantir la cohérence de ses initiatives.

Elle constitue une ligne directrice à suivre, tant pour ses membres que pour ses partenaires. En la signant, les membres s'engagent à respecter ses valeurs et règles de bonne conduite. En cas de non-respect de celle-ci, l'adhérent se voit automatiquement exclu de l'association après délibération du conseil d'administration.

La charte est également un moyen de rendre ses intentions claires, transparentes et accessibles à tous, dans le respect de l'intérêt collectif et des missions qu'elle s'est fixées

### OBJECTIFS

- Mise en œuvre d'un climat associatif et éducatif **harmonieux**, rassurant et sécurisé,
- Une activité de mentorat et d'éducation ayant pour ligne directrice la **bienveillance** et **l'entraide**,
- Un travail d'équipe dans le respect et l'écoute de l'autre, le tout en faisant preuve **d'honnêteté**.
- Mener des actions éducatives et humanitaires de manière éthique.

Les activités envisagées pour atteindre ces objectifs (sans limitation) sont notamment:

- Organisation de cours et ateliers
- Mise en place de programmes d'accompagnement
- Organisation d'événements culturels, éducatifs et solidaires
- Mise en relation avec des professionnels
- Actions humanitaires et sociales en faveur des publics en difficulté

## **VALEURS ET ÉTHIQUE**

### **Élévation par l'éducation**

L'éducation et le savoir sont les piliers de la réussite, qu'elle soit personnelle ou collective. Nous avons à cœur de préparer des individus capables de comprendre les enjeux de la société, d'agir avec intégrité et de développer une autonomie intellectuelle leur permettant de s'épanouir, y compris dans les milieux les plus exigeants. Nous souhaitons ainsi nourrir leur ambition et leur donner les moyens d'exercer librement le métier qui les inspire, tout en cultivant leur émancipation et leur épanouissement.

Nos programmes sont encadrés par des étudiants et jeunes diplômés issus des meilleures écoles et universités dans leurs domaines.

La jeunesse étant au cœur de cet engagement, le but est d'assurer un suivi régulier et durable des élèves dès la classe de seconde. Cela leur permettra de définir le plus tôt possible leurs objectifs d'études supérieures, grâce à l'accompagnement, aux conseils et à l'expertise de mentors ayant déjà traversé ces étapes décisives.

De ce fait, les mentors s'engagent à accompagner leurs élèves en adoptant une attitude encourageante et inspirante. Conscients de l'importance de leur rôle, ils s'efforcent de donner l'exemple par un comportement exemplaire, tout en faisant preuve d'humilité et en favorisant un climat d'écoute et de respect.

Les élèves s'engagent à être sérieux, disciplinés et curieux, en plaçant la bienveillance et l'intention sincère au cœur de leur apprentissage.

### **Création d'un réseau relationnel solide et fiable**

Au-delà de la dimension éducative du projet, l'association a également pour objectif de tisser et établir un réseau solide de personnes ambitieuses, diplômées et engagées, œuvrant de façon proactive pour l'intérêt collectif.

### **Culture de l'excellence**

L'association vise à offrir les services les plus qualitatifs possibles. De ce fait, les membres de l'association, aussi bien les mentors que les élèves, se doivent de fournir les meilleurs efforts pour atteindre les objectifs de l'association. Les mentors dans leurs enseignements et suivis feront le nécessaire pour aiguiller et épauler au mieux leurs élèves. Ces derniers, quant à eux, s'engagent à être assidus, motivés et réguliers dans leur apprentissage.

### **Entraide au profit de l'intérêt collectif**

L'association TA3ALAMA WA 3ALAMA ayant une raison d'être à visée philanthropique, l'entraide est au cœur de son activité. Les membres se doivent d'avoir pour objectif premier d'aider leur prochain, dans toute la bienveillance et le respect de l'autre que cela nécessite.

L'association ne s'inscrit dans aucun projet, ni parti, ni mouvement politique.

## **BIENSÉANCE ET ENGAGEMENT**

Les principes fondamentaux de conduite à adopter :

- S'engager dans l'association pour l'intérêt commun et non dans un intérêt purement personnel.
- Informer le bureau de tout autre engagement associatif, groupe d'intérêts, lobbying.
- Respecter l'autre et être conciliant.
- Être empathique et compréhensif.
- Faire preuve d'ouverture d'esprit.
- Faire preuve de sérieux et de rigueur face à toutes responsabilités, en honorant ses engagements

Les comportements à proscrire :

- Alimenter un conflit.
- S'exprimer avec agressivité, véhémence ou de façon injurieuse.
- Avoir une attitude ou un comportement violent.
- Toute forme de diffamation, de calomnie ou de propagation de rumeurs sont interdites. Toute accusation grave doit être rigoureusement justifiée et étayée par des preuves.
- Partager des ressources et données internes à des personnes extérieures sans autorisation.
- Divulguer les défauts ou erreurs des autres en public dans le but de leur nuire, les discréditer, les rabaisser ou porter atteinte à leur honneur.
- Mettre en danger l'association ou ses adhérents.
- Toute divulgation d'informations personnelles concernant les membres, mentors ou élèves sans leur consentement explicite.

Les comportements précités sont évoqués à titre d'exemple, cette liste n'est pas exhaustive.

## **ADOPTION, MODIFICATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR**

La présente charte a été adoptée par le Conseil d'administration s'étant réuni le 03 mars 2025 et entre en vigueur à compter de cette même date.

Toute proposition de modification peut être soumise à l'Assemblée générale par les membres. Cette proposition sera examinée et fera l'objet d'un vote à la majorité des membres présents.

## **RESPECT DE LA PRÉSENTE CHARTE**

En signant cette charte, les membres s'engagent à accomplir leurs missions dans le respect des lois nationales en vigueur et des valeurs de l'association. Le non-respect des règles énoncées fera l'objet d'une sanction disciplinaire, pouvant aller de l'avertissement à l'exclusion de l'association. Un règlement intérieur est également en vigueur et complète la présente charte.